



Mise à jour le : 6-juin-2016

N°	Quartier	Date	Thème	Objet	RETOUR MAIRIE		
					Propositions de réponse des services	Date du dernier mail de retour	STATUT
1	Le Village	07-nov-14	Demande de Mme Vrinat par le biais de l'adresse mail du CQ Le Village	Taille des haies Rue de La Forêt: merci de rappeler aux propriétaires laissant leurs haies dépasser et empêchant ainsi la circulation des piétons sur le trottoir (notamment de ceux qui manient une poussette), qu'ils ont l'obligation de les tailler.			CLOS SUITE INTERVENTION MAIRIE
2	Le Village	15-dec-2014	Eclairage de l'Eglise Saint-Denis	Les guirlandes d'éclairage nocturne de l'Eglise Saint-Denis sont mal fixées. Ou il n'y a carrément plus de guirlandes sur les contours de l'Eglise.	Cette question a été prise en compte par les services municipaux et une intervention est en cours. 28-12-15 : Le nécessaire va être fait très rapidement.	22/06/2015	10-MAR-2016: CLOS SUITE A MISE EN SERVICE DU NOUVEL ECLAIRAGE
3	Le Village	15-dec-2014	Stationnement rue Paul Fort	Stationnement rue Paul Fort au niveau du centre de loisirs et du poney club: lors des cours ou d'événements spéciaux, les voitures sont garées n'importe où. Il faut empêcher les voitures de stationner sur les trottoirs et réserver aux cars scolaires une place pour éviter qu'ils ne stationnent sur la rue.	Question prise en compte par les services municipaux. 28-12-15 : une étude a été menée sur cette question mais la configuration de la rue ne permet pas de mettre en place une solution adéquate.	22/06/2015	EN ATTENTE CONFIRMATION MAIRIE - A RAPPROCHER DE LA DEMANDE 25 LIEE A L'AMENAGEMENT EN ZONE DE RENCONTRE.
4	Le Village	15-dec-2014	Stationnement Square des Cèdres	Faire respecter l'interdiction sous les cèdres du Square, côté gauche de l'avenue de Villacoublay (ligne jaune).		22/06/2015	CLOS car repris dans 12 ci-dessous
5	Le Village	6-févr.-2015	Visite aux commerçants du Village - demande émanant de plusieurs commerçants	Devant les commerçants le stationnement est en zone bleue et donc réglementé à 2 heures. La police ne passe jamais, un renforcement des contrôles est indispensable pour que les places se libèrent plus rapidement pour la clientèle.	Les agents de surveillance de la voie publique récemment assermentés assurent aujourd'hui des rondes fréquentes et procèdent à la verbalisation des véhicules en infraction.	22/06/2015	CLOS SUITE A REPOSE MAIRIE
6	Le Village	6-févr.-2015	Visite aux commerçants du Village - demande émanant de plusieurs commerçants	Signalement d'un véhicule Voyager bleu immatriculé 8041 ZG 78 stationné depuis plus de 3 mois en face la boucherie. Plusieurs plaintes ont été faites à la police mais aucune intervention pour la retirer. La voiture est pleine d'effets personnels et à côté est stationné un scooter appartenant au même propriétaire. => Merci de faire enlever ces véhicules.		22/06/2015	CLOS SUITE INTERVENTION MAIRIE
7	Le Village	6-févr.-2015	Visite aux commerçants du Village - demande émanant de plusieurs commerçants	Le panneau indiquant les commerçants devrait être remplacé, car depuis que celui qui avait été installé au pied d'un des cèdres a été retiré, il n'a pas été remplacé. Le panneau devra néanmoins prendre une forme plus sobre que celui qui avait été installé à l'origine. Et à un emplacement plus judicieux, en consultation avec le Conseil de Quartier.	22-06-15 : Le totem a été retiré car il était endommagé. Une signalétique directionnelle va être prochainement mise en place sur l'ensemble du territoire communal. 28-12-15 : Le prestataire a été retenu et l'installation de la nouvelle signalétique devrait être engagée au début 2016 sur l'ensemble du territoire communal.	22/06/2015	EN ATTENTE CONFIRMATION MAIRIE
8	Le Village	6-févr.-2015	Visite aux commerçants du Village - Café de la Mairie	Le lampadaire en face du Café de la Mairie au pied du passage piéton ne fonctionne pas.	Cette question a été prise en compte par les services municipaux et une intervention est en cours.	22/06/2015	EN ATTENTE CONFIRMATION MAIRIE



Mise à jour le : 6-juin-2016

N°	Quartier	Date	Thème	Objet	RETOUR MAIRIE		
					Propositions de réponse des services	Date du dernier mail de retour	STATUT
9	Le Village	08-avr-15	Ouverture Médiathèque	Culture: la Médiathèque pourrait-elle ouvrir le dimanche? A tout le moins, pourrait-on éviter de positionner les fermetures pour cause de pont les samedi. Le samedi étant pour beaucoup le seul jour possible de fréquentation de la médiathèque, il vaudrait mieux faire sauter le mardi et le mercredi.	La médiathèque n'a pas été systématiquement fermée lors des nombreux ponts et en dehors de ces circonstances exceptionnelles elle est ouverte au public le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Souhaitant répondre plus largement aux besoins des lecteurs, la Municipalité étudie actuellement la mise en place de boîtes "retour de livres" à différents endroits de la Ville ainsi que l'installation d'un coin bibliothèque au café de l'Onde.	22/06/2015	CLOS SUITE A REPONSE MAIRIE
10	Le Village	8-avr.-2015	Réunion CQ Le Village	Afin de renforcer l'atmosphère village du quartier, serait-il possible de faire marquer les heures au moyen d'un son de cloche à l'ancienne église St Denie ou à l'ancienne Mairie? Pendant la journée uniquement bien sur, et dans un esprit laïque, c'est à dire pour rythmer la journée.		22/06/2015	CLOS SUITE REPONSE MAIRIE
11	Le Village	08-avr-15	Nuisances du skatepark	Fermeture du skatepark après une certaine heure de la soirée demandée afin de limiter les nuisances.	La Municipalité n'est pas favorable à la fermeture des squares ou du skatepark en soirée mais des actions de prévention et de surveillance de la Police municipale vont être renforcées en soirée. Toutefois, en cas de nuisances nocturnes, il convient de faire appel systématiquement à la Police municipale durant les horaires d'ouverture de celle-ci en appelant le 01.34.58.11.70 de 7h30 à 20 les lundis, mercredis, jeudis et vendredis - de 7h30 à 22h les mardis et 9h - 18h les samedis ou la Police nationale (17) en dehors de ces heures.	22/06/2015	CLOS SUITE A REPONSE MAIRIE
12	Le Village	28-sept-15	Suivi aménagement rue Aristide Briand	Après un an de fonctionnement du CQ Le Village, un bilan peut être dressé: des aménagements ont été apportés à la section entre l'arrêt de bus Roland Garros et l'intersection avec la rue Michelet. Cependant, l'autre section (entre la courbe de l'église Saint-Denis et l'intersection avec les rues René Boyer/Villacoublay/Tarron) n'a encore reçu aucune amélioration. En cours de suivi (notamment à une visite sur le terrain du CQ Le Village avec MM. Hucheloup et Testu en juin 2015:	28-12-15 : Un aménagement de la rue de Villacoublay va être mené au cours de l'année 2016. Il conviendra d'étudier cette demande après la mise en œuvre de ces travaux.		
12-A				- un feu à régulation automatique doit être installé au passage piéton entre la boulangerie et l'allée Louis Roveyaz. Le feu pourra également être actionné manuellement par les piétons souhaitant traverser.	28-12-15 : Ces aménagements n'ont pas été retenus lors de l'établissement du budget 2016		Cette réponse n'est pas satisfaisante: elle est en contradiction avec les confirmations répétées de M. Hucheloup qu'un aménagement va être réalisé. EN ATTENTE D'INTERVENTION
12-B				- au même endroit, le Conseil de Quartier demande officiellement l'installation d'un passage piéton surélevé (similaire à celui qui existe avenue de Villacoublay au niveau de l'aire de jeux du Babillard ou sur la rue Albert Pichon récemment), seul moyen efficace de faire ralentir les véhicules circulant à vitesse excessive, notamment les motos	28-12-15 : L'implantation de ce plateau surélevé (circulation de bus) n'est pas retenue.		Cette réponse n'est pas satisfaisante: elle est en contradiction avec les confirmations répétées de M. Hucheloup qu'un aménagement va être réalisé. EN ATTENTE D'AMENAGEMENT



Mise à jour le : 6-juin-2016

N°	Quartier	Date	Thème	Objet	RETOUR MAIRIE		STATUT
					Propositions de réponse des services	Date du dernier mail de retour	
12-C				- un passage piétons a été demandé au niveau de la rue Albert Thomas , à son débouché sur la rue Aristide Briand, ceci afin de faciliter le cheminement naturel des piétons depuis la zone de l'église St Denis vers le square des Cèdres,	28-12-15 : Un devis est en cours d'élaboration.		EN ATTENTE D'AMENAGEMENT
12-D				- élargissement du terre-plein rue Aristide Briand , au niveau de son aboutissement au croisement des rues René Boyer/ Tarron/Villacoublay. L'idée étant de créer une courbe qui réduirait la largeur de la chaussée, excessive à cet endroit.	28-12-15 : Un plan d'aménagement a été élaboré mais n'a pas été retenu dans le cadre du budget 2016.		Cette réponse n'est pas satisfaisante: elle est en contradiction avec les confirmations répétées de M. Hucheloup qu'un aménagement va être réalisé. EN ATTENTE D'AMENAGEMENT
12-E				- l' indicateur priorité piétons au niveau du passage piéton du feu avenue du Capitaine Tarron (croisement avec les rues Boyer/Villacoublay) n'a toujours pas été positionné correctement, de manière à ce qu'il soit bien visible par les automobilistes concernés.	28-12-15 : Une intervention a été demandée pour que ce panneau soit visible des piétons.		EN ATTENTE D'AMENAGEMENT
12-F				- Stationnement : la mairie a confirmé la matérialisation de quelques places rue de Villacoublay, au niveau du square des Cèdres au plus près des commerces, mais en réservant l'espace situé au niveau de l'arrêt de bus, qui restera interdit au stationnement. C'est déjà le cas aujourd'hui, mais cette interdiction n'est pas respectée. La chaussée sera aménagée afin de rendre le stationnement impossible sous les cèdres.	28-12-15 : Un aménagement de la rue de Villacoublay va être mené au cours de l'année 2016. Cette question sera à réexaminer après la mise en œuvre des travaux.		EN ATTENTE D'AMENAGEMENT
13	Le Village	28-sept-15	Nuisances autoroute A86	Les plaintes concernant les nuisances sonores générées par l'A86 sont plus nombreuses que par le passé. Les autres quartiers sont également impactés. En dehors des aménagements qui sont prévus dans le futur, le CQ Le Village demande à ce que la vitesse sur l'autoroute soit réduite à 90 km/h sur toute la traversée de Vélizy, comme elle l'est déjà sur les portions en amont et en aval (Pont Colbert et Petit Clamart/Vélizy 2) ainsi que sur la N118. La Ministre de l'Ecologie a confirmé cet été que les maires peuvent saisir les préfets pour que la vitesse sur les autoroutes en milieu urbain soit ramenée à 90 km/h. Le conseil de quartier demande donc à ce qu'une démarche dans ce sens soit faite par la municipalité de Vélizy. Cette demande ne remplace pas la demande d'aménagement d'un mur antibruit mais la complète à court terme.	28-12-15 : Cette question a été abordée lors de la séance plénière du 17 novembre dernier. M. le Maire n'est pas favorable à cette proposition compte tenu de la nature du noeud routier existant à cet endroit. Le Municipalité souhaite travailler pour améliorer la fluidité de la circulation notamment avec la création du diffuseur à hauteur de Courtepaille.		CLOS SUITE REPOSE MUNICIPALITE
14	Le Village	28-sept-15	Distribution des documents	Il faudrait faire quelque chose concernant la qualité du boitage de documents de communication car bon nombre de résidences indiquent ne pas avoir reçu la Lettre de Quartier du CQ Le Village supposée avoir été distribuée en juillet 2015.	28-12-15 : La Municipalité a sollicité par mail les Présidents de Conseil de quartier courant mars dernier afin de leur proposer de nommer des référents chargés de suivre les distributions effectuées par la Mairie. Sauf, erreur de notre part,		EN COURS
15	Le Village	28-sept-15	Aménagement rue Richet	Nombreuses demandes dans la rue Richet:			



Mise à jour le : 6-juin-2016

N°	Quartier	Date	Thème	Objet	RETOUR MAIRIE		STATUT
					Propositions de réponse des services	Date du dernier mail de retour	
15-A				Le stationnement est possible sur un seul côté (coté impair) dans la journée et toléré sur l'autre côté (mi trottoir, mi route) le soir de 18h à 10h le lendemain et les week-end. Les habitants des immeubles des alentours stationnent dans cette rue (l'été, car l'hiver ils rentrent leur voiture au parking) ainsi que les clients de la brasserie et du restaurant, ainsi que les nombreux policiers qui travaillent au bout de la rue. Cette situation pénalise les riverains, contraints de se garer sur le trottoir devant chez eux en journée et qui se font alors verbaliser. Les habitants de la rue demandent s'ils ne peuvent pas avoir un macaron pour obtenir une certaine tolérance à leur égard. La situation est identique rue du Lavoir : les riverains n'ont pas de place devant chez eux.	28-12-15 : A voir après les travaux menés rue de Villacoublay au cours de l'année 2016.		EN ATTENTE D'AMENAGEMENT
15-B				Il est très problématique de sortir de la rue Richet le matin. Il faudrait aménager un céder le passage sur l'avenue de Villacoublay pour résoudre cette difficulté, ce qui permettrait de réduire la vitesse rue de Villacoublay, surtout aux abords de la crèche qui sera bientôt ouverte au public.	28-12-15 : A voir après les travaux menés rue de Villacoublay au cours de l'année 2016.		EN ATTENTE D'AMENAGEMENT
15-C				Un vide grenier est demandé dans la rue Richet et les rue pavillonnaires du village, c'est le seul quartier de la ville qui ne dispose pas de son propre vide grenier.	28-12-15 : Demande prise en compte et en cours d'étude.		EN COURS
16	Le Village	28-sept-15	Aménagement rue Villacoublay	Nombreuses demandes dans la rue de Villacoublay:			
				Il n'y a plus de barrière au sortir du Babillard à cause des normes d'accessibilité et cela est dangereux pour les enfants. Une solution serait de mettre des barrières tout le long du trottoir.	28-12-15 : Une étude va être menée pour sécuriser le site tout en respectant les normes PMR.		EN COURS
				La sortie de la rue des chalets est également très problématique, du fait de la vitesse des véhicules rue de Villacoublay et du manque de visibilité.	28-12-15 : La pose d'un miroir devrait améliorer la visibilité et la sécurité.		EN COURS
				Le panneau de travaux n'a toujours pas été installé rue de Villacoublay pour la construction en cours rue du Lavoir.	28-12-15 : une vérification est en cours.		A CONFIRMER
17	Le Village	28-sept-15	Pendule ancienne église	La pendule de l'ancienne mairie ne fonctionne plus, peut-on la réparer?	28-12-15 : La pendule sera réparée lorsque les travaux de réhabilitation de ce bâtiment en poste de Police municipale. Ces travaux débiteront courant 2016 pour une durée de plus de 18 mois.		EN COURS
18	Le Village	24-nov-15	Aménagement rue René Boyer	Demandes concernant la rue René Boyer:			
18-A				Il faut davantage protéger le passage piéton situé entre la fin de la rue Fronval et la rampe d'accès à la Place Bernard Dautier . En effet, il est très fréquent que - voyant le feu du carrefour Capitane Tarron/Villacoublay/A. Briand encore vert ou en passe de passer au rouge- les véhicules arrivant dans le sens Avenue Sadi Lecointe => Rue de Villacoublay accélèrent à des vitesses inacceptables pour ne pas être arrêtées à l'intersection.	L'incivilité est un fléau à combattre et toutes les mesures de précaution ne peuvent pas empêcher les automobilistes à ne pas respecter les limites de vitesse. Toutefois, la Police municipale multiplie les contrôles de vitesse mais peu d'infractions sont constatées.	09/02/2016	CLOS SUITE REPONSE MUNICIPALITE
18-B				Il faudrait avancer le feu sus-mentionné d'une dizaine de mètres (et le positionner avant la rampe d'accès à la zone de livraison de la structure Dautier) de manière à éviter que les véhicules qui sont à l'arrêt n'empêchent les camions de livraisons d'accéder à cette rampe. C'est systématiquement le cas le matin et cela provoque des encombrements, surtout qu'évidemment, les véhicules qui veulent passer la carrefour sont réticentes à laisser passer les camions dans la rampe.	La société Elior n'a pas saisi les services municipaux pour leur faire part de ces difficultés.	09/02/2016	Demande à reformuler par Véronique Davout, Directrice de la RPA Madeleine Wagner, car le besoin est bien réel. A CONFIRMER
19	Le Village	24-nov-15	Façade/volets métalliques Café-Tabac de la Mairie	Le café de la Mairie est couvert de graffiti - cette vision n'est pas digne du quartier, surtout lorsque les volets métalliques sont tirés. Dans quelle mesure est-il possible d'inciter le propriétaire à nettoyer ses rideaux métalliques et ses murs?	Il a été demandé au commerçant de procéder au nettoyage de la façade et des rideaux métalliques de son commerce.	09/02/2016	EN COURS: la demande a été faite mais le commerçant s'est-il engagé à effectuer l'intervention?

